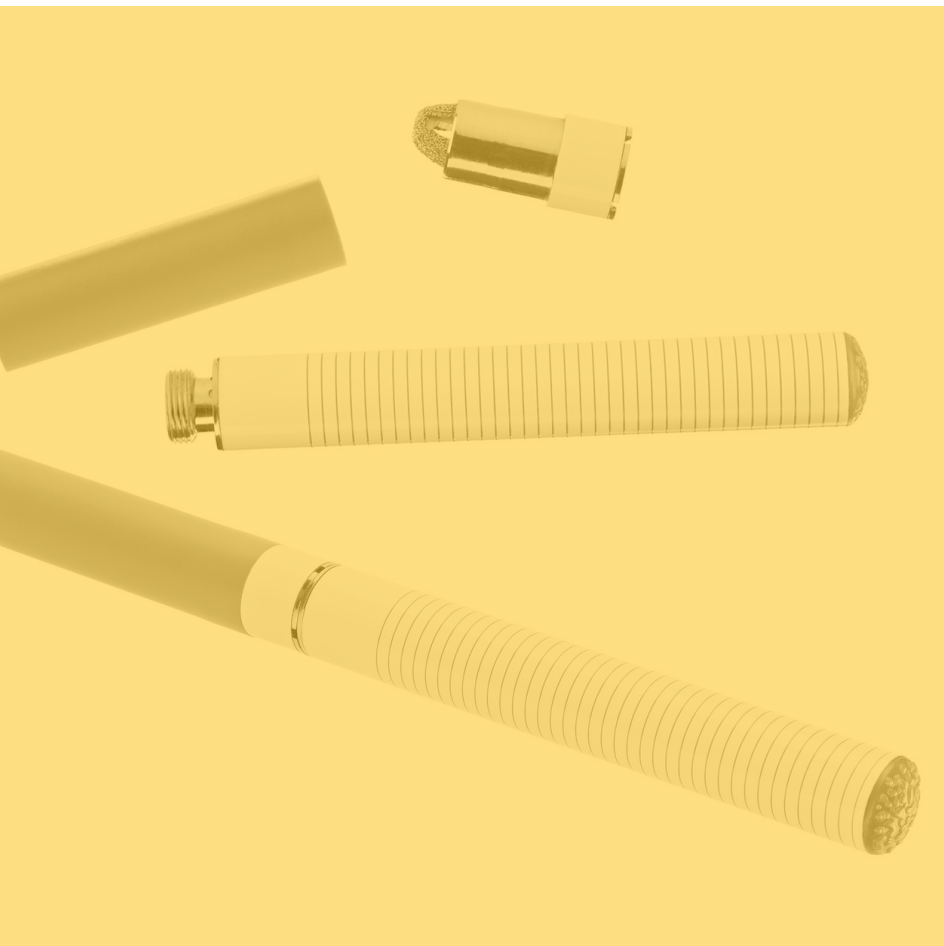


E-cigarette Vapes



arômes
e-liquide
vanille
risques
atomiseur
vapoter
e-chicha

Information, aide et conseils



addictionsuisse.ch/aide



Addiction Suisse

Av. Louis-Ruchonnet 14
CH-1003 Lausanne

IBAN: CH63 0900 0000 1000 0261 7
Tél. 021 321 29 11
www.addictionsuisse.ch

E-cigarettes | vapes

C'est quoi, les cigarettes électroniques?

Le terme « cigarette électronique » est souvent utilisé comme synonyme de « vape ». Les cigarettes électroniques incluent les vape bars, les e-chichas, les e-cigares et les e-pipes. Contrairement aux cigarettes traditionnelles où le tabac est brûlé, les cigarettes électroniques fonctionnent par vaporisation de liquides appelés « liquides » ou « e-liquides ». Ces liquides contiennent des arômes et, en général, de la nicotine, mais il existe également des versions sans nicotine. Les cigarettes électroniques sont composées d'un embout buccal, d'une batterie, d'un microprocesseur, d'un vaporisateur et d'un réservoir de liquide. Lors de l'inhalation, le liquide est vaporisé, imitant ainsi la fumée de cigarette. Les cigarettes électroniques et les e-chichas sont disponibles avec ou sans nicotine.

Quels risques pour la santé?

Les e-cigarettes/vapes présentent des risques pour la santé:

1. La nicotine, présente dans la plupart des cigarettes électroniques, comporte un risque de dépendance. Les jeunes, en particulier, développent plus rapidement une dépendance.
2. Les substances contenues peuvent entraîner à court terme des irritations des voies respiratoires, des inflammations et des réactions allergiques.
3. Lors de la vaporisation des liquides, des substances cancérigènes issues des arômes, additifs et métaux lourds sont libérées et absorbées par l'organisme.
4. Certains arômes et additifs sont de manière prouvée ou potentiellement nocifs pour la santé.
5. De plus, les e-liquides contiennent des produits chimiques dont les effets à long terme sur le corps humain ne sont pas encore suffisamment étudiés.
6. L'ingestion accidentelle du liquide, par inattention ou à cause d'une fuite, est extrêmement dangereuse et a déjà causé des cas d'empoisonnement.
7. En plus des risques pour la santé, les cigarettes électroniques jetables (ou vapes à usage unique) représentent une charge pour l'environnement. Après usage, elles doivent être jetées avec les déchets électroniques, mais elles finissent souvent dans les ordures ménagères

Caramel, vanille ou fraise?

L'industrie du tabac commercialise les cigarettes électroniques/vapes en prétendant qu'elles aident les personnes qui fument, à arrêter de fumer. Pourtant, elle conçoit ces produits de manière à attirer intentionnellement les jeunes et à les inciter à les consommer.

- une grande offre de couleurs
- une variété de goûts attrayants
- un design « high-tech »

Le « look » des cigarettes électroniques de même que la communication qui l'entoure, peuvent faire croire qu'elles sont sans danger. Ce qui n'est pas du tout le cas! Des études scientifiques récentes indiquent que le vapotage chez les jeunes peut ouvrir la voie à la consommation de cigarettes traditionnelles. De plus, jusqu'à présent, il n'existe aucune preuve scientifique que le passage à la cigarette électronique aide plus efficacement à arrêter de fumer que d'autres méthodes. D'un point de vue sanitaire, l'objectif devrait être un arrêt complet du tabac.

Vente et dispositions légales

Depuis le 1^{er} octobre 2024, la loi sur les produits du tabac est en vigueur en Suisse. Elle interdit la remise de produits contenant du tabac ou de la nicotine aux personnes de moins de 18 ans.

Cela concerne également les cigarettes électroniques, le snus, le tabac à priser ou d'autres produits similaires – même s'ils ne contiennent ni nicotine ni tabac.